

# ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS

Les avis du CAUE



Etat existant (photo extraite du dossier de permis de construire)

## Type de demande d'autorisation

Permis de construire

## Nature du projet

Restructuration et extension de l'école primaire

## Objet de la demande d'avis

Aspect extérieur contemporain

## Avis

Favorable

## Projet d'extension d'école dans un village

*Le site de projet se trouve en limite du village, dans une zone composée essentiellement d'habitations, qui ne présente pas de caractère particulier à préserver.*

*Le projet, réalisé par l'architecte Jean-Luc Robinot en juillet 2006, consiste à démolir un bâtiment pour créer l'extension de l'école, d'architecture contemporaine, accolée à une bâtisse d'aspect traditionnel. Cette extension se présente comme un jeu de "boîtes" imbriquées et couvertes d'une toiture non visible depuis la rue. Les façades marient essentiellement trois couleurs : le gris, la couleur sable et celle du bois naturel.*

**Contexte réglementaire :** application du Code de l'Urbanisme



Projet (photomontage extrait du dossier de permis de construire)

**Avis du CAUE :** l'architecture de facture contemporaine s'intègre de façon satisfaisante aux paysages urbains environnants :

- . le volume créé reste de dimension modeste
- . la toiture terrasse permet de préserver l'impact visuel important du bâtiment existant
- . les teintes gris et sable des façades se rapprochent des teintes existantes sur le site

RÉALISATION : RÉGIS JANOVEC - JUILLET 2007